

NUMERIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION

Secteur médico-social
Région Hauts de France
Arras, 3 juin 2019

Organisé par



Avec le soutien de



Programme

10h00 Feuille de route du virage numérique « Ma Santé 2022 »

11h00 Le programme PREDICE ; les services numériques pour les professionnels et les usagers du secteur médico-social.

12h00 - BUFFET DEJEUNATOIRE –

13h00 Le soutien de l'ARS Hauts-de-France pour le secteur médico-social

13h45 Les actions du collectif SI MS en Hauts-de-France et les rencontres DSI ESMS

14h30 Les projets de télémédecine pour le secteur PA et PH pour les 3 années à venir

15h00 Le déploiement du DMP et la MS pour le secteur médico-social

16h00 Les apports de l'ANAP auprès du secteur médico-social



**Réunion d'information numérique et SI dans le
secteur médico-sociale en Hauts-de-France**

Le soutien de l'ARS HdF pour le secteur médico-social

3 juin 2019

D'une approche « outils SI » métiers

- Tableau de bord du pilotage de la performance médico-sociale ;
- Dossier Médical Partagé ;
- Dossier de liaison d'urgence informatisé ;
- Outil d'évaluation en MAIA (OEMD) ;
- Via Trajectoire PA ;
- SI de suivi des orientations des PSH ;
-
- Vos interrogations d'octobre dernier sur un dossier usager informatisé

→ enjeu de partage d'informations individuelles, personnalisées, de toutes natures :

- Sécurisé / réciproque ;
- Entre plusieurs intervenants du parcours / usagers en situation complexe ou non ;
- Dans un objectif de coordination et de qualité de l'accompagnement.

— Caractère structurant du déploiement de ses outils SI métiers et de la coordination qu'ils impliquent :

- Évolution des réponses aux usagers / des usages pour les usagers ;
- Évolution des pratiques professionnelles ;
- Évolution des métiers ;
- Évolution des organisations ;

→ conduite du changement.

— Levier facilitant :

- L'accès aux soins en raison de réponses éloignées géographiquement ;
- L'accès à des professionnels de santé ;
- Évitant les déplacements inutiles ;

→ levier d'efficience et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

... à une démarche globale d'accompagnement de la numérisation du secteur médico-social

- Dans le cadre des priorités du PRS :
 - Logique de parcours : le bon soin, au bon moment, par le bon professionnel ;
 - Réduction des disparités sociales et territoriales de santé.

- Besoin (et urgence ?) à dépasser une « logique outil », de « cas par cas », pour une vision plus large :
 - La maturité des SI, un volet de l'axe pilotage interne et efficacité des CPOM médico-sociaux ;
 - La mise en place d'un groupe de travail avec les 7 fédérations médico-sociales parties prenantes de Prédice.

Les travaux ARS - fédérations médico-sociales pour la numérisation du secteur :

- Des échanges réguliers et constructifs :
 - 5 réunions de travail depuis novembre dernier ;
 - Forte participation et fidélisation des participants ;

- Des constats partagés :
 - Forte hétérogénéité des situations des OG, identification de 3 cas de figure = 1^{ère} grille de lecture ;
 - Un contexte favorable, régionalement comme nationalement ;

- Des principes d'action partagés pour la numérisation du secteur MS :
 - Elle s'effectue au service des usagers, utilisateurs - acteurs de leur santé, comme des professionnels de santé et éducatifs (ligne de vie)... ;
 - Dans un cadre coopératif :
 - celui des instances du CORSSIS et de Prédice (capacité de représentation du secteur / participation active) ;
 - celui de la nécessaire coordination du parcours.

- Structuration des travaux autour des priorités suivantes :
 - Organisation des fédérations pour une représentation facilitée pour l'ARS, le GIP Santé&numérique, leurs adhérents sur le sujet de la e-santé, pour être mieux présent dans les instances de gouvernance régionales ;
 - Identification des besoins des organismes gestionnaires et ESMS dont acculturation aux questions de management des SI ;
 - Identification des besoins en télémédecine PA et PSH.

→ Un accompagnement de l'ARS sur tous ces aspects, se traduisant par :

- Un soutien financier à un programme de numérisation du médico-social en HdF ;
- La signature d'une convention de partenariat entre les membres du collectif des fédérations MS et l'ARS.



Merci de votre attention